

CARTE **ASTUCE** COLLEGIENS LYCEENS AUXERRE, MONETEAU, PERRIGNY, SAINT GEORGES SUR BAULCHE 2010-2011

Modalités d'inscription

Pour les élèves ne disposant pas de carte Astuce Collégiens et Lycéens, l'imprimé de demande est à retirer à la Mairie.

Pour les personnes qui possèdent déjà la carte Astuce 2009-2010, Rapides de Bourgogne envoie par courrier au domicile de l'élève une demande de renouvellement de carte.

✚ Vérifier que l'élève correspond toujours aux critères d'attribution spécifiés dans le règlement ci-joint.

✚ Si oui, la demande doit être, dans l'ordre :

1. Entièrement complétée

2. Obligatoirement tamponnée par l'établissement scolaire d'accueil pour la rentrée 2010,

3. Validée par la Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau...)

(Attention : respectez l'ordre des démarches !)

✚ Retournez ensuite à Rapides de Bourgogne l'imprimé de demande complété, accompagné d'un chèque de **27 €**.

✚ Conservez le règlement. Vous recevrez par courrier au mois d'août votre nouvelle Carte Astuce Collégiens Lycéens !